

Fête des Fontaines



Fontaine illuminée © Fanny Richard, Neuchâtel, 2011

12 septembre 1814 : la Diète fédérale accepte Neuchâtel en son sein. Le canton continue pourtant à appartenir au Roi de Prusse également... mais face à l'interdiction qui leur est imposée de fêter leur entrée dans la Confédération, les habitants du Val-de-Travers ne se laissent pas intimider : fidèles à leur esprit frondeur, ils détournent l'interdit en utilisant la Fête des Fontaines pour prétexte. Aujourd'hui, la plupart des communes célèbrent plutôt le 1^{er} mars 1948 – date de la Révolution de Neuchâtel – mais il existe deux localités où la fête subsiste : Buttes et Môtiers. Chaque année, dans l'après-midi du 12 septembre, on y décore ainsi les fontaines du village, de façon plus ou moins extravagante : ici avec de simples bougies, ailleurs par des mises en scène. En soirée, la fanfare du village et les classes d'élèves se réunissent pour former un cortège, bientôt complété par les habitants de la région. Les enfants, déguisés selon un thème donné, feront alors halte devant chaque fontaine pour y chanter une chanson, laissant parfois la fanfare tenir ce rôle par un morceau ou un autre. Les créateurs du « couronnement » réalisé sur cette fontaine se tiennent quant à eux à côté de leur œuvre, recevant louanges et félicitations. Depuis sa création, l'organisation de cette fête s'est pratiquement toujours faite de façon spontanée, sans mot d'ordre ni comité d'organisation. L'école et la fanfare jouent toutefois un rôle capital dans la perpétuation de cette belle tradition.

| | |
|----------------------|--|
| Autres dénominations | Couronnement (pour certains habitants du Val-de-Travers) |
| Localisation | NE (Môtiers et Buttes dans la Commune de Val-de-Travers) |
| Domaines | Pratiques sociales |
| Version | Août 2024 |
| Auteur | Fanny Richard |

Lebendige traditionen
traditions vivantes
tradizioni viventi
tradiziuns vivas



La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Témoin privilégié de l'histoire neuchâteloise, la Fête des fontaines a lieu dans deux localités du canton : Môtiers et Buttes. Plus importante à Môtiers, elle y représente la principale fête du village contrairement à Buttes où a lieu chaque année la Fête du sel. C'est donc le déroulement de la Fête des fontaines de Môtiers qui sera principalement décrit ici, tout en gardant à l'esprit qu'un événement semblable se déroule en même temps dans la commune voisine.

Une tradition portée par les enfants

Au 12 septembre de chaque année, on remarque dans les villages de Môtiers et Buttes une curieuse agitation : dans chaque quartier, des bambins décoorent les fontaines avec entrain. Ce sont en effet traditionnellement les enfants des villages qui décoorent les fontaines, mais les adultes s'impliquent également fortement. Pour l'annoncer, un article paraît dans le journal local mais le rassemblement s'organise ensuite surtout grâce au « bouche-à-oreille ». La fête en elle-même se met ainsi en place de manière spontanée, en conservant les traditions d'années en années. Il n'existe aucune association, aucun comité ou mot d'ordre officiel chargé de donner le ton. L'école et la fanfare jouent toutefois un rôle important dans la mise en place de l'événement et sa perpétuation : la première donne congé aux élèves l'après-midi de la fête et les classes composent une grande partie du cortège du soir, défilant déguisés et interprétant des chants tout au long du parcours. Quant à la seconde, qui compte une trentaine de membres, elle accompagne également chaque année le cortège et exécute divers morceaux. Les spectateurs sont pour leur part composés principalement des habitants de la région (Môtiers compte environ 800 habitants et Buttes 600) qui répondent présents à chaque édition.

De minutieux préparatifs

Tout commence la semaine précédant le 12 septembre de chaque année : les enfants parcourent alors le village à la recherche d'un peu d'argent pour financer le matériel dont ils auront besoin pour décoquer leur fontaine. Ils se rendent également dans la forêt pour récolter la mousse qui servira la plupart du temps de base à leur décoration. Certains ramassent aussi des pierres, des pives ou d'autres éléments qui peuvent être utiles pour la mise en place du décor qu'ils ont imaginé, parfois jusqu'à une année à l'avance.

La décoration proprement dite se fait dans l'après-midi du 12 septembre par ces mêmes enfants, souvent aidés par des adultes. Les fontaines sont attribuées par quartier, et chacun décore donc la fontaine

la plus proche de chez lui. Des employés de la Commune viennent enlever les pots de fleurs qui ornent les fontaines le reste de l'année et poser des planches qui serviront de support pour l'installation. Les participants peuvent choisir s'ils préfèrent laisser l'eau couler ou la couper. Ils trouvent l'inspiration dans les sujets d'actualité, dans le thème proposé chaque année par l'école, ou se contentent de bougies ou de petites figurines d'animaux. Certaines fontaines sont réputées pour être décorées avec particulièrement de soin, d'autres de manière plus modeste. Leur nombre change d'une année à l'autre mais tourne autour de douze ou treize. Ce ne sont pas non plus toujours les mêmes, certaines étant redécouvertes, parce que de nouveaux habitants décident soudain de décorer la fontaine qui se trouve dans leur jardin, tandis que d'autres sont abandonnées d'une année à l'autre parce qu'il n'y a plus d'enfants dans le quartier.

Un cortège en chanson

Le soir du 12 septembre, aux alentours de 20h, la fanfare du village et les classes se réunissent devant le collège pour former un cortège. Suivi par les habitants de la région venus assister au spectacle, il se met en marche à grand renfort d'écoliers déguisés, le plus souvent en lien avec le thème choisi par l'école. Les plus petits se trouvent sur un char tiré par les pères, tandis que les plus grands marchent derrière eux. Le circuit, toujours identique, dure environ une heure : la foule s'arrête devant chaque fontaine pour écouter, en alternance, la fanfare jouer un morceau ou les enfants chanter une chanson apprise par cœur au préalable. Les créateurs du « couronnement » – l'autre nom local de cette fête, qui désigne également la décoration de chaque fontaine – se tiennent à côté de leur œuvre pour recevoir commentaires et félicitations. Le parcours se termine enfin autour de la fontaine des Six-Communes, où les enfants et quelques adultes forment une ronde et chantent encore le « Picoulet », célèbre comptine régionale accompagnée de gestes donnés. Tous les spectateurs ne suivent pas le cortège parce que la foule rend parfois difficile l'observation des fontaines... Certains se contentent donc de faire le tour à leur rythme en suivant un autre parcours.

Le symbole d'une résistance discrète

La tradition de la Fête des Fontaines date du XIX^e siècle. Elle trouve son origine le 12 septembre 1814. Ce jour-là, la Diète fédérale accepte Neuchâtel comme canton suisse mais celui-ci continue toutefois d'appartenir également au roi de Prusse, et les habitants n'ont donc officiellement pas le droit de fêter cet

anniversaire. Les Vallonniers – sans doute poussés par l'esprit frondeur dont ils se réclament encore aujourd'hui – détournèrent cependant discrètement cette interdiction en décorant les fontaines de leur village. Si dans le reste du canton, c'est le 1^{er} mars 1848 – date de la Révolution de Neuchâtel (voir le dossier « Marche du 1^{er} mars ») – qui est maintenant célébrée, la tradition de la Fête des fontaines s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui à Môtiers et à Buttes, et ce sans connaître de grandes modifications. Près de 200 ans plus tard, ces deux localités sont donc désormais les dernières à commémorer l'entrée du canton dans la Confédération.

Quelques changements sont toutefois intervenus depuis l'origine. En 1978, un mouvement fut par exemple initié dans le but de créer une association et d'éviter que la fête ne se disperse. Un comité bénévole fut ainsi chargé de l'organisation de l'événement durant quelques années avant de disparaître.

Dans les années 1970, l'école était par ailleurs présente exclusivement lors de la Fête des tireurs de Môtiers, mais il fut jugé inadéquat de faire défiler des enfants derrière des fusils. En 1978, la commission scolaire de Môtiers fit donc part de sa volonté de revaloriser la Fête des fontaines en lui associant plus étroitement et plus activement les classes primaires. La fanfare et les enfants furent donc réunis en un seul cortège.

Une chanson (autre que le Picoulet) accompagnait à l'origine le cortège mais plus personne ne la connaît désormais. Lors d'un certain nombre d'éditions dans les années 1970, un comédien présentait en outre les fontaines à l'aide d'extraits de textes de Rousseau.

Il y a quelques années, les décorations avaient pris de très grandes proportions, devenant des constructions compliquées et imposantes. La tendance actuelle est de proposer des ornements plus modestes. Enfin jusqu'à très récemment, les enfants avaient, pour l'occasion, l'autorisation exceptionnelle de se rendre dans la grotte du village pour ramasser de la terre glaise qu'ils utilisaient pour faire tenir les éléments de décoration. Mais des éboulements ont rendu impossible cette pratique pour le moment.

Les habitants de la région semblent ainsi très attachés à cette tradition, dont ils sont fiers et qui a peu évolué au cours du temps. Transmise dans les familles et à l'école, où l'histoire de la fête est enseignée aux élèves, sa particularité réside principalement dans le fait qu'elle se perpétue chaque année sans comité d'organisation. Les porteurs insistent sur

le fait que lorsqu'il n'y a plus d'enfants dans un quartier pour décorer la fontaine, la relève se fait toujours spontanément. Le lien que cette tradition entretient avec l'esprit de résistance du Val-de-Travers lui confère également une grande importance aux yeux de la population. Depuis la légalisation de l'absinthe en 2005, la Fête des Fontaines semble en effet constituer le dernier symbole de l'esprit frondeur, d'opposition douce au pouvoir en place, que les Vallonniers revendiquent encore aujourd'hui et qu'ils souhaitent mettre en valeur. Dans le cas de Môtiers, elle représente également une manière de faire le lien entre le côté populaire du village et son caractère plus intellectuel. Elle est rassembleuse et permet aux nouveaux habitants de s'intégrer plus facilement.

Mesures de conservation

Les habitants du Val-de-Travers se définissent comme assez conservateurs, très attachés à leurs traditions. Tant qu'il y aura des écoles et donc des enfants dans les villages, il n'y a pas de raison que la fête disparaisse. Toutefois, de petits changements apparaissent actuellement qui pourraient à terme, non pas faire disparaître la fête, mais en tout cas modifier son sens originel, ce que certains regrettent. Comme il n'existe aucun comité pour assurer la perpétuation de cette pratique, il est en tout cas important pour les porteurs de la faire connaître et son inscription sur la liste cantonale du patrimoine culturel immatériel pourrait contribuer à lui conférer un statut moins précaire.

Traditions vivantes similaires

Il existe en France des « fêtes des fontaines » mais elles célèbrent plutôt l'arrivée et l'utilisation bienfaitrice de l'eau dans la région qu'une quelconque insoumission.

Remerciements

La réalisation de ce dossier n'aurait pu être possible sans l'aimable collaboration de : Pierre-André Delachaux, Centre culturel du Val-de-Travers ; Georges Guibentif ; Claire-Lise Vouga et les institutrices de Môtiers ; Grégoire Mayor et Alice Sala, Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel ; Clara Gregori et Hubert Cortat, Département Audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Le Courrier du Val-de-Travers ; RTN. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Informations

Dans une semaine à Môtiers et à Buttes, la fête des Fontaines.
In: Courrier du Val-de-Travers, 5.9.1991

Demain soir, couronnées, les fontaines seront illuminées à Môtiers et à Buttes. In: Feuille d'avis de Neuchâtel, 11.9.1973

Demain soir, la Fête des fontaines à Môtiers et à Buttes. In: Courrier du Val-de-Travers, 11.9.1986

La fête des fontaines au Vallon. Pour que revive une coutume. In: Courrier du Val-de-Travers, 8.9.1978

Fontaines en fête à Môtiers et à Buttes. In: Courrier du Val-de-Travers, 10.9.2009

Lundi soir Fête des Fontaines à Buttes et à Môtiers. In: Courrier du Val-de-Travers, 8.9.2005

Grégoire Mayor, Alice Sala: La Fête des Fontaines de Môtiers. 2011 (vidéo)

Edouard Quartier-la-Tente: Le Val-de-Travers Le canton de Neuchâtel. Revue historique et monographique des communes du canton de l'origine à nos jours. Série 3. Neuchâtel, 1893

Une seconde jeunesse pour la Fête des fontaines de Môtiers. In: Feuille d'avis de Neuchâtel, 7.9.1978

RTN: [La fête des fontaines, date symbolique de l'histoire neuchâtoise](#), 12.9.2022

Contact

[Centre culturel du Val-de-Travers](#)